

APPUI- CONSEIL RH



L'Afdas vous accompagne

Appui- conseil RH ?

Vous dirigez une TPE-PME et votre temps est essentiellement consacré à développer l'activité de votre entreprise. Pour autant, vous devez aussi piloter votre équipe, recruter, anticiper les risques de rupture et maintenir vos collaborateurs au niveau de compétences exigé par votre environnement professionnel.

Un constat : Le temps et la méthodologie vous manquent.

Notre pari : vous aider à enclencher la démarche ou approfondir une thématique avec un accompagnement d'appui-conseil en Ressources Humaines (RH).

Quels moyens ?

A travers un accompagnement RH, l'Afdas vous propose :

- Une liste de cabinets pré-sélectionnés avec des consultants maîtrisant la réalité professionnelle des TPE-PME
- Une démarche pour :
 - guider votre réflexion
 - co-construire un plan d'actions opérationnel
 - bénéficier d'outils simples, construits avec vous et faciles à mettre en place (fiches de poste, organigramme, grille d'entretien...)

Quels résultats ?

Selon vos problématiques, vous pouvez vous faire accompagner pour co-construire et mettre en œuvre :

- Une organisation clarifiée (organigramme)
- Des pratiques managériales structurées
- Un process de recrutement (définition des profils de poste, estimation du coût d'un recrutement, trame pour conduire un entretien de recrutement...)
- Une procédure d'intégration
- Des ressources adaptées à vos besoins (gestion des compétences, formation)
- Une politique de qualité de vie au travail
- Une meilleure répartition de la charge de travail
- Des pratiques RH conformes à la réglementation du travail

Comment ça marche ?

L'appui-conseil se déroule sur 5 jours au total, répartis sur 12 mois maximum.

Une démarche simple et sur mesure en 4 étapes

1. LE PRÉ-DIAGNOSTIC DU CONSULTANT

- Découverte de votre entreprise, son marché, son environnement
- Définition de la problématique RH à traiter
- Identification des objectifs de l'accompagnement

Durée : 0,5 jour

2. LA CO-CONSTRUCTION DU PLAN D' ACTIONS

- État des lieux des enjeux et pratiques RH de votre entreprise
- Définition du plan d'actions stratégique puis opérationnel

Durée : 1,5 jour

3. LA MISE EN ŒUVRE

- Déploiement du plan d'actions
- Prise en main des outils avec le consultant

Durée : 2 jours

4. LE SUIVI

- Maintien de la dynamique d'action
- Bilan des premiers résultats
- Ajustement du plan d'actions

Durée : 1 jour (entre trois et six mois après la phase 3)

A chacune de ces étapes, vous pouvez contacter votre conseiller emploi formation !



Pouvez-vous en bénéficier ?

L'appui-conseil RH a été conçu prioritairement pour les TPE-PME :

- De moins de 250 salariés,
- Adhérentes à l'Afdas,
- Appartenant à l'une des branches suivantes :
 - Audiovisuel
 - Distribution directe
 - Distribution de films
 - Édition de livres
 - Édition phonographique
 - Espaces de loisirs d'attractions et culturels
 - Exploitation cinématographique
 - Presse écrite et agences de presse
 - Publicité
 - Spectacle vivant

Quel financement ?

Notre ambition : vous proposer un accompagnement sur mesure avec un reste à charge minimum pour l'entreprise.

L'appui-conseil RH est financé par l'Afdas dans le cadre de l'EDEC* Culture, Création, Communication :

- Les entreprises de moins de 50 salariés bénéficient d'un financement total de la prestation.
- Si votre entreprise n'appartient pas aux branches professionnelles listées ou compte plus de 50 salariés, et que l'appui-conseil RH vous intéresse : alors contactez votre interlocuteur Afdas pour connaître les conditions de prise en charge.

*** Engagement pour le développement de l'emploi et des compétences**

Vous vous lancez ?



1

Sélectionnez des prestataires

Nous vous conseillons de rencontrer, dans votre région, 2 à 3 consultants parmi notre liste de prestataires.

2

Choisissez votre consultant

Vous pouvez vous aider de notre grille de sélection pour objectiver votre choix.

3

Effectuez votre demande de prise en charge

Téléchargez une demande de prise en charge et transmettez-la à l'Afdas accompagnée de la proposition d'intervention du prestataire de votre choix.

→ Dès réception de votre accord de financement, la première étape de pré-diagnostic pourra débuter !

RETROUVEZ L'ENSEMBLE DES DOCUMENTS ICI :

www.afdas.com/entreprises/services/professionnaliser/prestations-appui-conseil/appui-conseil-rh

Qui contacter?

Délégation Île-de-France

66 rue Stendhal
CS 32 016
75990 Paris Cedex 20
01 44 78 39 39

Délégation Auvergne

Rhône-Alpes

56 rue Smith
CS 30305
69286 Lyon Cedex 02
04 72 00 23 00
servicesauxentreprises.lyon
@afdass.com

Bureau de

Clermont-Ferrand

28 rue Jean Claret
63000 Clermont-Ferrand
clermont-fd@afdass.com
04 73 30 85 97

Bureau de Chambéry

Bat C, 229 Rue Joseph Fontanet
73 000 Chambéry

Délégation

Provence-Alpes-

Côte d'Azur, Corse

40 boulevard de Dunkerque
CS 70522
13471 Marseille Cedex 02
04 91 99 41 98
servicesauxentreprises.marseille
@afdass.com

Délégation Occitanie

Immeuble le Thèbes
68 allée de Mycènes
34000 Montpellier
04 91 99 34 53
servicesauxentreprises.montpellier
@afdass.com

Bureau de Toulouse

Centre d'affaire Multiburo
59 allées Jean Jaurès
31000 Toulouse
05 67 31 45 06
05 67 31 45 55
toulouse@afdass.com

Délégation

Nouvelle-Aquitaine

74 rue Georges Bonnac
Les Jardins de Gambetta Tour 2
33000 Bordeaux
05 56 48 91 80
servicesauxentreprises.bordeaux
@afdass.com

Bureau de Bayonne

4 Route de Pitoys 64600 Anglet

Délégation Bretagne,

Centre Val-de-Loire

19 rue des Veyettes
35000 Rennes
02 23 21 12 60
servicesauxentreprises.rennes
@afdass.com

Bureau de Brest

ABCDays - Centre d'Affaires du Port
6, rue de Porstrain Port de Commerce
29200 Brest

Bureau d'Orléans

Centre d'affaires Regus
Orléans Coligny
Immeuble Val de Loire
4 passage de la Râpe
45000 Orléans
02 23 21 12 60
orleans@afdass.com

Délégation Pays de la Loire

Centre d'affaires Buro Club
2 rue de Crucy
44000 Nantes
02 40 12 75 18
nantes@afdass.com

Délégation Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté

8 rue Gustave Adolphe Hirn
CS 90130
67006 Strasbourg Cedex
03 88 23 94 70
servicesauxentreprises.strasbourg
@afdass.com

Bureau de Dijon

Maison des entreprises
6 allée André Bourland
21000 Dijon
03 80 77 85 90
dijon@afdass.com

Bureau de Metz

Maison des entreprises
86 rue aux arènes
57000 Metz
03 72 39 11 92
servicesauxentreprises.strasbourg@afdass.com

Délégation Hauts-de-France

Immeuble le Vendôme
50 rue Gustave Delory
59000 Lille
03 20 17 16 80
servicesauxentreprises.lille
@afdass.com

Délégation Normandie

2 rue Jean Perrin
14460 Colombelles
normandie@afdass.com

Bureau de Rouen

Centre d'affaires Regus
72 rue de Lessard
76100 Rouen
02 77 41 20 57
normandie@afdass.com

Délégation de l'île de La Réunion

Centre d'Affaires de la SEMIR ZAC 2000
16, Rue Claude Chappe
97420 Le Port
02 62 92 10 43
reunion@afdass.com

Délégation Guadeloupe, Martinique, Guyane

Immeubles Simkel - 3617 Boulevard du
Marquisat de Houelbourg, ZI Jarry
97122 Baie Mahault
04 91 99 34 51
gmg@afdass.com

Bureau de Martinique

Immeuble Equinoxes
Lot. Dillon Stade
11 Rue des Arts et Métiers
97200 Fort-de-France
gmg@afdass.com

Bureau de Guyane

Imm. FAIC - 1 Avenue Gustave Charley
Route de Montabo
97300 Cayenne
gmg@afdass.com



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
D'ÎLE-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**RÉGION
SUD**
PROVENCE
ALPES
CÔTE D'AZUR

